

Parallèlement, le mouvement syndical s'intéresse aussi aux activités sociales. Les Bourses du travail, dès la fin du 19^e siècle, servent non seulement de bureaux de placement, de lieux de réunions mais aussi de centres de formation, de bibliothèques,... Le résultat des luttes de 1936 permet à la CGT de prendre de nombreuses initiatives dans le domaine culturel et social : théâtres populaires, clubs sportifs, chorales populaires, cinémas, centres de santé, colonies de vacances sont créés sous la responsabilité des fédérations et des syndicats.

Lors de la création des CE en 1945, ce sont ces deux sources qui se retrouvent confondues au sein des CE et longtemps elles imprégneront dans un équilibre « délicat » les activités sociales.

Il y aurait certainement beaucoup à dire sur ce qui subsiste de l'esprit paternaliste dans les entreprises, et même si le patronat déguisé en MEDEF a trouvé d'autres moyens d'intégration des salariés, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, dans une civilisation où l'on cherche à éliminer tout ce qui n'est pas directement affaire de profit, la situation de l'emploi, l'appel à la solidarité servent souvent de prétexte pour altérer le rôle et la mission des CE.

L'importance de la masse financière dont ils disposent attise l'intérêt. Elle justifie aux yeux de certains la réaffectation à un usage strictement d'accompagnement social (primes, bons, aides financières directes ...).

Toutes ces dispositions visent à nous limiter dans le champ du social pour accompagner et gérer les conséquences de la crise d'un système et nous éloigner du terrain où nous nous étions imposés :

l'accès pour des milliers de salariés à la culture, aux loisirs, à l'éducation et à la formation dans une démarche qui fasse la différence avec le mercantilisme ambiant.

La deuxième caractéristique concerne l'enjeu économique. Dès l'origine, l'antagonisme mouvement ouvrier/patronat, capital/travail, se traduit fondamentalement par la mise en cause du pouvoir quasi divin du patronat sur l'entreprise.

Le rôle éminent joué par la classe ouvrière pour la libération du pays a fait entrer de plain-pied dans la sphère sociale, économique et politique et le programme du Conseil national de la Résistance prévoit expressément, je cite, « *l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie, le droit d'accès dans l'entreprise aux fonctions de direction et d'administration, la participation des travailleurs à la direction de l'économie* ».

C'était insupportable pour le patronat et dès 1944, le gouvernement du général de Gaulle revenant sur le programme du CNR précise que les fondements du régime des entreprises ne peuvent être changés par aucune autorité.

Les CE n'auront sur le plan économique que des attributions purement consultatives. Le sort des CE est scellé, le patronat réfuta entre autre l'octroi d'un droit d'appel du CE, se prononça contre l'assistance d'un expert-comptable et c'est la Commission du travail de l'Assemblée consultative, présidée par Ambroise Croizat, qui ajoutera à l'avant-projet

de création la plupart des attributions économiques reprises par les lois.

Ce n'est qu'en 1966 qu'une période de conquêtes de prérogatives nouvelles va commencer sous l'impulsion de la CGT. Je ne vous citerai pas l'ensemble des textes législatifs votés entre 1966 et 1993 qui améliore sensiblement leur fonctionnement et étend leur champ d'intervention (comité de groupe, comité européen), sauf la loi quinquennale de 1993 qui représente une véritable régression, notamment pour les PME, en réduisant le nombre de délégués, les heures de délégations, les réunions, les informations. Ils ne modifient pas fondamentalement le rapport salarié/patron. Ce dernier est toujours le seul maître à bord même si celui-ci n'est plus identifié clairement et se cache derrière les actionnaires, la banque, la filialisation, la mondialisation...

La période dans laquelle nous vivons avec l'internationalisation et la financiarisation de l'économie pose avec une force nouvelle la question de la place de l'homme dans la société et le travail.

Pour répondre à cette question, activité syndicale et rôle du CE doivent se rencontrer, agir d'un même pas et notamment revendiquer avec force un réel pouvoir d'intervention sur les décisions qui ont pour effet de supprimer des postes de travail/investissement, choix de gestion, délocalisation.

Syndicats et Comités d'Entreprises réussiront s'ils ne perdent pas de vue, qu'avant d'être des institutions à gérer, ils sont une conquête sociale à défendre et à faire « prospérer » et que dans ce domaine, rien n'est jamais terminé.

Les Cahiers de l'Institut

Edito

Par

Claude Michel

Secrétaire

De l'Institut

Il est de coutume, en ce début d'année, de présenter à chacune et à chacun tous nos vœux les meilleurs... Avec un peu... de retard, voilà qui est fait !

Ceci étant, l'année 2006 n'est pas une année comme les autres : c'est l'année qui précède 2007 et nous ne manquerons pas de promesses, de l'amélioration de l'emploi à l'attention particulière portée à la jeune génération.

Tenez, par exemple, ce que propose Chirac et de Villepin pour l'apprentissage à 14 ans : il n'y a pas à dire, Chirac a de la suite dans les idées ! Ne déclarait-il pas, le 8 août 1974, à radio Monte Carlo, en tant que Premier Ministre, à propos de la réforme Haby *"Il faut essayer de faire quelque chose qui soit simple et qui permette d'aboutir à une espèce de minimum de savoir et de connaissance"*.

2006, c'est aussi l'année du 70^e anniversaire de 1936 avec toute la résonance que cela comporte. C'est l'année du 48^e congrès de la

C.G.T. qui se prépare dans tous les syndicats, les localités, les entreprises.

C'est le 100^e anniversaire du 9^e congrès et de la charte d'Amiens qui fut utilisée à toutes les sauces, la sauce réformiste comprise.

Une journée d'étude programmée par l'Institut d'Histoire Sociale lui sera consacré le 3 octobre prochain.

Mais une vue sur 2006 qui commence n'exclut pas de jeter un regard sur 2005 et sur les promesses non tenues.

Que devient le projet de mettre Quimper à 3 heures de Paris ?

Que devient la reconnaissance de "métier à risques" pour les pompiers, les marins-pêcheurs ?

De partout nous reviennent des informations qui évoquent les vies brisées par les licenciements liés à la détermination du capital de toujours plus de profits, des regroupements et autres délocalisations.

Le chômage grandit acculant au désespoir des foyers par ailleurs englués dans le surendettement, les menaces d'expulsion.

Les morts pour cause de misère dans les incendies de foyers-taudis ou les morts de froid parmi les sans-logis ne font que rarement l'objet de compassion de ce gouvernement.

Chacun, chacune garde en mémoire les manifestations de colère dans

les banlieues parisiennes et des grandes villes. Tous nous connaissons les origines sociales de ces explosions : chômage grandissant, misère, suppression des liens avec les organisations de quartier, suppression des surveillants dans les établissements scolaires. Mais qui a supprimé les postes et les crédits ?

Cela est d'autant plus intolérable que les profits se multiplient. Le déficit annoncé de 50 milliards d'euros, ne correspond t-il pas aux baisses d'impôts et autres niches fiscales accordées aux plus riches ?

Faut-il pour autant baisser les bras ?

Nous connaissons bien les difficultés à obtenir de nouvelles conquêtes sociales dans un contexte marqué par un accroissement des inégalités et des discriminations. Faut-il pour autant admettre une quelconque résignation à cet état de fait qui serait le résultat d'une société ainsi bâtie et qui devrait perdurer ?

L'année nouvelle marquera, comme l'a fait 2005, la volonté de la majorité de notre peuple de mettre fin à cet état de fait et de le réaffirmer haut et fort dans les luttes qui vont marquer cette année.

la vie de l'Institut

Fin 2005, l'Institut a participé :

- Au 48^e congrès de l'U.D. d'Ille et Vilaine, les 15 et 16 octobre à Dinard.
- Aux journées des Comités d'entreprise à Quimper les 14 et 15 novembre.

Mais l'année 2005 a aussi été consacrée à la réflexion et aux premières démarches pour notre initiative de l'été 2006.

De quoi s'agit-il ? En novembre 2004, nous avons réussi un bon colloque pour le 80^e anniversaire de la grève des sardinières de Douarnenez.

Nous voulons récidiver mais cette fois-ci pour le 80^e anniversaire des luttes des sardinières du Pays Bigouden. Luttes qui se trouvent immortalisées par la magnifique affiche d'Alain Le Quernec, réalisée à la demande des syndicats C.G.T. du Pays Bigouden en 1982.

Nous devons réussir cette manifestation que nous prévoyons fin juillet-début août à Lesconil ou à Loctudy.

D'ores et déjà, une exposition est prévue au sémaphore de Lesconil mais il nous faut des photos, des textes, des témoignages de ceux et celles (ou de leurs proches) qui ont participé à ces luttes.

1936

Nous le soulignons dans la rubrique "En remontant le temps", 2006 c'est aussi le 70^e anniversaire de 1936. Nous reviendrons tout au long de l'année sur cette période riche en événements.

Chacun se souvient, sans doute, que voici 10 ans, l'Institut a réalisé une exposition et un livre sur "1936 en Bretagne". Il nous reste quelques exemplaires de ce livre que nous mettons à votre disposition au prix de 10 €, port compris. Il suffit d'en faire la demande,

avec le chèque correspondant.

Nous sommes également disposés à faire un rabais important (- 20 %) pour toute commande égale ou supérieure à 5 exemplaires.

Alors, n'hésitez pas :

NOM :

Prénom :

Adresse où faire parvenir la commande :

.....

.....

Nombre d'exemplaires :

La commande sera honorée début avril.

En remontant le temps (suite)

• Il y a 60 ans : 1946

C'est l'après-guerre et le début de l'application du programme du C.N.R. C'est la Sécurité Sociale, les C.E....

Mais déjà, à Fulton, dans le Missouri, Churchill évoque "le rideau de fer qui est tombé sur l'Europe".

Le patronat qui s'est compromis avec les occupants se refait une santé en créant le C.N.P.F.

• Il y a 55 ans : 1951

Le siège de la F.S.M. est interdit en France (c'est la guerre froide).

• Il y a 50 ans : 1956

Indépendance de la Tunisie et du Maroc.

Loi sur la 3^e semaine de congés payés.

• Il y a 50 ans : 1956 (suite)

Nasser nationalise le Canal de Suez. C'est l'intervention de la France et de l'Angleterre.

• Il y a 40 ans : 1966

1er avril : Est-ce une farce ? Le Gouvernement interdit le film "La religieuse".

Mise en Eau de l'usine marée motrice de la Rance

Mise en place de la réforme Fouchet

• Il y a 20 ans : 1986

Catastrophe de Tchernobyl

• Il y a 6 ans : 2000

Février : La durée moyenne du travail est ramenée à 35 heures

Juillet : Un concorde s'écrase au décollage

en remontant le temps

A propos du temps !

• Il y a 470 ans : 1536

Sécheresse en Bretagne du printemps jusqu'en décembre

• Il y a 350 ans : 1656

Hiver très froid. Les cultures sont détruites. Les maladies et un

• Il y a 140 ans : 1866

Début de la guerre de sécession en Amérique qui fera plus de

• Il y a 100 ans : 1906

Loi instituant le repos dominical

Création de l'Institut Océanographique

Réhabilitation d'Alfred Dreyfus

Mars : Catastrophe minière de Courrière (1 000 morts) ; la grève des mineurs rigoureusement réprimée.

• Il y a 90 ans : 1916

Albert Einstein publie sa théorie sur la relativité.

Début de la bataille de Verdun : bilan 360 000 Français morts et 330 000 Allemands.

A Brest, les boulangers proposent deux sortes de pain :

* 1,40 F. le pain de 1^{ère} catégorie,

* 0,60 F. le pain de 2^{ème} catégorie.

• Il y a 85 ans : 1921

Naissance du journal de la C.G.T. "Le Peuple"

• Il y a 70 ans : 1936

C'est la "grande année" avec ses millions de grévistes, les

• Il y a 65 ans : 1941

Sous l'occupation allemande, grève de 100 000 mineurs du

les dossiers des cahiers

Les 14 et 15 Novembre 2005, se sont tenues à Quimper, les journées régionales des Comités d'entreprise. Invité à ces journées, Joël HEDDE, Président de l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale a tenu, dans son intervention, à faire le lien entre l'histoire et l'activité des C.E. Ce sont de larges extraits de son intervention qui constituent les dossiers des cahiers.

Comme toute commémoration, pour celle des CE, **il ne s'agit pas d'avoir un regard nostalgique sur le passé, comme si celui-ci avait été une sorte d'âge d'or de l'activité syndicale, et de glorifier inconsiderement ce qui a été fait avant nous. Mais, inversement, il ne s'agit pas non plus de tout jeter comme si le nouveau ne naissait pas de l'ancien.**

L'histoire nous aide à comprendre, l'expérience passée est toujours source d'enseignement, elle nous permet non seulement de mieux agir aujourd'hui mais aussi de mieux préparer l'avenir en nous donnant une plus grande conscience des enjeux qui dominent notre période. L'incom-

préhension du présent vient bien souvent de la méconnaissance de l'histoire.

Nous pourrions au moins retenir deux caractéristiques qui sont encore aujourd'hui la raison d'être des CE : les activités sociales et culturelles, les enjeux économiques.

Sur les activités sociales et culturelles, il faut se rappeler qu'avant 1945, c'est le patronat qui gère les oeuvres sociales. Elles sont issues du paternalisme qui remonte au 19^e siècle et trouve sa source et ses bases idéologiques dans la dureté de l'exploitation et la pénibilité des conditions de travail. C'est une période terrible au cours de laquelle le syndicalisme se

construit dans les larmes et le sang.

Face aux révoltes, aux luttes, aux foyers de résistances qui se développent pour dénoncer les excès, le patronat comprend l'intérêt de fixer les ouvriers sur le lieu de travail et de leur offrir des échappatoires ; il institue un système de « bonnes oeuvres » et organise le non-travail le plus souvent dans un esprit d'entreprise et de moralité.

Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, le patronat gardera la maîtrise de ces oeuvres sociales.

(suite page 4)